

La Revue Canadienne publie un Album Littéraire et Musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année forment un volume de 10 volumes ordinaires.

DE L'ABONNÉ :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, \$1
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul, \$1
Aux deux publications réunies, \$2
Tout instituteur s'abonnant et payant l'abonnement, moitié prix quel qu'il soit.

FRUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, première insertion, \$2
Six lignes et au-dessous, deuxième insertion, \$1
Au-dessous par lignes, le quart de prix (Affranchir les lettres.)

OPINION DE LA PRESSE.

LE RAPPEL DE L'UNION.

ARTICLE SECOND.

La patrie doit être l'affection de l'homme politique, car l'homme passe et la patrie demeure pour tout ou pour rien.

Dans notre article du 4, nous avons abordé la question du rappel de l'Union pour la discuter complètement; nous venons encore aujourd'hui remplir une portion de notre promesse. Nous avons démontré, nous le croyons du moins, les dangers d'une agitation ayant pour base la nationalité surtout au milieu d'une population hétérogène. Nous avons signalé la folie d'une politique qui tend à tracer des démarcations profondes entre des nationalités enlacées les unes dans les autres et qui, avec un peu de sagesse et de direction, pourraient vivre et croître sans se nuire sur le sol généreux de la patrie; qui proclame comme un principe fécond de prospérité et de régénération cet exclusivisme national, cette répudiation du libéralisme ou, ce qui revient au même, de la justice universelle, des droits égaux pour tous, au plein midi de la civilisation annonçant aux hommes, au nom de l'évangile, porté sur la foudre et sur le feu, qu'ils sont tous frères et tous membres de la grande famille humaine, et qu'ils doivent se réunir sous la bannière des principes et des opinions plutôt que sous celle des langues et des limites territoriales. Cette idée de l'égalité devant la société, jaillissant de la fraternité chrétienne, est le plus beau résultat auquel tende la civilisation du dix-neuvième siècle. C'est la substitution d'un principe large, universel, à l'égoïsme de l'homme, au nous rétréci de la famille et à l'exclusivisme de la nationalité. Ce reflux de la pensée humaine, cette marche rétrograde vers les siècles où les nations s'entraînaient barbares, se faisaient réciproquement esclaves ou s'entredétruisaient, au nom de la civilisation et du droit, ne peut être prononcé que par ceux dont le ciel n'est autre que le toit de la famille, et l'horizon celui qui se dessine dans le vitrage de la demeure paternelle. Et pourtant, c'est la doctrine prêchée avec fureur par ceux qui applaudissent à toutes les révolutions, à toutes les émancipations sociales au nom de l'égalité et de la fraternité: ce qui fait voir ce qu'ils entendent par fraternité et égalité.

Au moment où nous prenons place dans le journalisme en 1842, nous avons dû formuler un programme; ce programme le voici tel que nous nous le sommes tracé, il y a de cela tantôt six ans. "Nous sommes ennemis de l'isolement qui serait funeste; nous voulons une politique large et généreuse appelant au ralliement les hommes de tous les partis, tous ceux qui ne jugent pas les hommes par l'origine, mais qui les réprouvent ou les accueillent à cause de leurs principes. Nous sommes Canadiens, et chaque fois que l'on isolera nos compatriotes pour les attaquer, notre devoir et notre affection nous rappelleront à l'instinct ce que nous sommes. Mais à part ces circonstances que nous souhaitons ne voir jamais arriver, tous les hommes pour nous ont une même origine et parlent le même langage. Nous tendrons donc de bon cœur la main à tous ceux qui désirent l'agrandissement et la prospérité de la patrie commune. Comme nous l'avons dit dans notre circulaire nous sommes prêts à supporter les hommes du gouvernement d'aujourd'hui. Mais, tout en leur donnant notre appui, nous nous réservons le droit sacré de dire la pensée générale et de mettre, suivant les circonstances, sous les yeux des gouvernants et des gouvernés, ce qui a été fait et ce qui reste encore à faire. La presse est pour l'avenir de ce qui est, ou de ce qui n'est pas, ou de ce qui doit être. Elle est l'avant-garde de la civilisation, le héraut des nécessités sociales; elle n'a donc pas droit de se taire? Elle ne le pourrait pas, elle manquerait à sa noble mission, elle ne serait plus le palladium de la liberté."

Telle est la base sur laquelle nous avons assis l'existence du Journal, et nous n'avons pas changé un instant depuis. Si c'est là de la trahison, si c'est là de l'apostasie, nous sommes traités et apostats depuis six ans. Mais l'encouragement que nous n'avons cessé de rencontrer depuis, encouragement toujours croissant, nous est une garantie suffisante que nous n'avons prêché et que nous ne prêchons rien de contraire et d'hostile aux intérêts de nos compatriotes; et nous encourageons malgré les obstacles du moment, à persévérer dans cette politique, politique rationnelle et naturelle tout à la fois, qui s'applique aussi bien aux actes de la vie publique qu'à ceux de la vie privée, puisque l'affection de la famille ne s'éteint pas chez l'homme par le besoin qu'il sent de rendre justice à tous indistinctement, de même que la justice à tous ne souffre pas de l'affection et de l'appui que se portent réciproquement le frère et le frère sous le toit paternel.

Vous dites que vous voulez le rappel de l'Union et en même temps vous demandez des réformes, des modifications à ce même acte; ne

vous apercevez-vous pas que vous voulez deux choses contradictoires, puisque, d'une part, vous voulez la nullification, et, de l'autre, la perfectionnement de ce que vous voulez à l'annéantissement? Il est impossible de réussir avec un pareil programme, soit dans notre législature locale, soit auprès du parlement impérial. On ne vous accordera pas de réformes, parce qu'on verra que ce ne sont pas des réformes que vous voulez. Si vous dites que vous ne voulez des réformes que pour vous mettre en moyen d'obtenir plus tard le rappel de l'Union, vous ne surprenez pas par une politique aussi lourde et aussi ostensible ceux que vous avez réveillés au cri de nationalité que vous avez imprudemment poussés au milieu d'une société s'harmonisant par la justice ou ce que vous appelez le libéralisme. Comme nationaux ils sont plus nombreux que vous, et comme tels (puisque vous les avez fait se souvenir qu'ils étaient nationaux) ils vous refuseront par un sentiment de conservation plus que ce qu'ils vous auraient accordé avec joie au nom de la justice et des droits égaux. Il eût donc été plus sage, plus rationnel de demander des réformes utiles, sans proclamer au son de trompette vos projets d'avenir; le silence vous eût indubitablement mieux servi que vos coûteuses parades de nationalité et de patriotisme. Après y avoir réfléchi, vous en conviendrez vous-même.

Nous commençons par dire que notre intention n'est nullement de porter atteinte à l'influence morale du ministère que nous avons créé et qui possède pleinement notre confiance; que nous voulons agiter le rappel de l'Union en dehors des chambres, en dehors de la sphère d'action du gouvernement, mais que nous voulons l'agiter dans toute l'étendue du pays. Comme si la sphère d'action et la puissance d'action des gouvernements représentatifs pouvaient avoir leur centre et leur point d'appui ailleurs que dans l'opinion publique. Cette idée est essentiellement absurde, car, ou vous avez un but ou vous n'en avez pas; ou vous voulez réussir ou vous ne le voulez pas. Si vous voulez véritablement le rappel de l'Union, il faut que votre action se fasse sentir partout, il faut qu'elle influé en dehors aussi bien qu'en dehors de la représentation nationale. Si elle se produit dans la chambre, il faudra bien que le ministère agisse à son tour pour accepter ou pour combattre. Si le rappel est demandé par tout le monde, et qu'il le combatte, quelque soit d'ailleurs la sagesse de sa démarche et l'excellence de ses motifs, il blesse l'opinion au dehors, il n'est plus appuyé sur elle, et il est forcé de résigner. Si au contraire il accepte le mouvement et qu'il se fasse (nous parlons des hommes qui représentent le Bas-Canada dans l'administration) partisan actif du rappel, il ne peut encore le faire qu'en résignant, car il est au pouvoir non pour détruire, mais pour faire fonctionner la constitution et pour demander, s'il le veut, des modifications utiles à cette même constitution. Dès le moment qu'il veut l'annéantissement de la constitution qui lui a donné le gouvernement, il ne peut plus appartenir à ce même gouvernement; il doit donc résigner pour agir en dehors. S'il ne le faisait, on le forcerait à le faire. Mais quand il serait possible que la majorité représentant le Bas-Canada n'abandonnât pas l'administration, qui, sur la question considérée la plus vitale par le pays, se serait placée dans une position hostile vis-à-vis d'elle; quand même, d'un autre côté, il serait également possible que, prenant part à l'agitation pour s'appuyer sur l'opinion publique, elle ne se placerait pas par cela même en dehors du gouvernement, elle n'en serait pas moins dans la nécessité de résigner; car si elle prenait part au mouvement, la portion de la représentation qui ne voudrait pas le rappel, l'abandonnera; or cette portion sera de beaucoup la plus considérable de la représentation. Une autre administration sera formée avec d'autres éléments que la langue et la nationalité, au préjudice des intérêts réels du pays. Tels seront les fruits inévitables de votre politique d'isolement. Pendant que vous agitez, sans savoir où sera le terme de votre agitation, le parti puissant que vous aurez établi dans le Haut et le Bas-Canada, sur la base de l'exclusivisme national, s'empressera de s'emparer de vos dernières dépouilles, et jouira sans contrôle et dans l'isolement d'un héritage qu'avec de la modération et de la prévoyance nous aurions pu sauver.

Pour vous consoler des pertes que vous aurez faites par votre démoulement à tout prix, pertes immenses, irréparables, puisque vous n'aurez plus dans l'exercice l'influence que vous y avez placée avec tant de peine, vous ferez comme sous l'ancien régime, vous ferez de brillantes sorties contre les crimes des hommes du pouvoir, et vous créerez des embarras au gouvernement; mais comme alors vous n'en créez pas assez pour arrêter sa marche, car dans la position suprême que vous lui aurez faite, vous ralliez naturellement autour de lui tous ceux qui ne parlent pas votre langue, la base et la fin de votre agitation étant la nationalité. Les haïnes que vous aurez semées sur votre route feront le reste.

Si, cependant, contre toute prévision, vous étiez assez forts pour arrêter les rouges du gouvernement colonial, le parlement impérial est assez fort de son côté pour nous imposer de

nouveau le régime odieux qui a pesé sur nous entre la constitution de 91 et celle de 1840. Il pourra le faire avec d'autant plus d'aise que, pour tyranniser, il aura son point d'appui dans la population que nous aurons agitée par notre égoïsme et nos injustes prétentions. C'est alors que nous pourrions à loisir attendre au milieu d'une agitation fiévreuse, infructueuse et destructive, "les graves événements qui se préparent par delà l'Atlantique."

L'on dira sans doute comme on l'a déjà dit quelque part, "si le ministère actuel est incapable d'obtenir les réformes que nous lui demandons, qu'il résigne, car, à ce prix, il vaut autant et mieux que l'administration du pays soit confiée aux mains de nos ennemis." Comme si une administration libérale n'avait pas une autre tâche encore que celle de se heurter contre des obstacles insurmontables. Mais de plus vous n'avez pas considéré que le ministère ne peut être fort que par vous, et que si, par des prétentions irréalisables, vous nullifiez sa force, il ne pourra vous accorder les réformes même les plus raisonnables et les plus possibles, dans les circonstances ordinaires. Il y a des utopistes qui croient qu'il suffit de vouloir pour obtenir, et qui veulent imposer à tout prix la réalisation de l'idée qu'ils ont rêvée sans examiner d'abord les conditions sociales du peuple pour lequel ils spéculent à l'infini. Pour résoudre le problème insoluble de l'organisation du travail, la France s'exécute, tant ses sources vitales et s'abîme doucement dans la banqueroute; un autre problème, dont la solution s'agitera sans succès, durant quinze ou vingt ans, épuisera également les forces vives du Canada et nous conduira blessés et affaiblis vers l'avenir. Pouvez-vous consciencieusement et logiquement exiger de vos hommes publics ce que vous ne pouvez faire vous-mêmes par votre volonté collective? Ils ne peuvent être que l'expression simplifiée de vos forces réunies, de ces forces qui les ont faits hommes du pouvoir et qui peuvent les en faire descendre demain pour les mêler à la foule.

A voir l'acharnement avec lequel nous attaquons les hommes que nous venons de placer au pouvoir, parce qu'il a pris fantaisie à quelqu'un, quelque soit son nom et sa position, de soulever une discussion interpestive, ne dirait-on pas qu'il faille tout renverser et renouer de gaîté de cœur ou même avec humeur, aux avantages réels que nous a données la victoire après cinq années de lutte incessante. D'ailleurs la législation générale, les réformes législatives et constitutionnelles, utiles et possibles, ne sont pas les seules obligations d'un gouvernement représentatif; l'administration entre encore largement et complètement dans le domaine de ses attributions exécutives. Or l'influence administrative, quand elle veut se faire sentir, est plus forte presque partout que celle des lois, car elle agit incessamment sans pendant neuf mois sur douze, elle s'infiltré insensiblement dans toutes les veines du corps politique. Elle s'assied sur le banc du juge, pénètre dans la magistrature, dans la milice, dans les bureaux et dans toutes les ramifications du service public; elle ne fait pas la loi, mais elle l'exécute, et le plus souvent l'explique. Si son principe est bon, la loi et les intérêts individuels ne courent aucun danger; si au contraire son principe est mauvais, et ses intentions sont mauvaises aussi, elle torture la loi et viole presque toujours impunément les règles les plus ordinaires de la justice; elle répand partout comme un venin son influence délétère. Puis, que pouvez-vous contre elle, jusqu'à ce que soit détruite la majorité qui l'a constituée et la maintient? Cette majorité la lave et l'approuve presque toujours sans restriction, de peur qu'en la désavouant, elle ne déserterait par là le triomphe du principe qu'ils détestent et qu'ils ont vaincu. Le gouvernement réussit mieux par l'administration à implanter son principe de vie et d'action dans le sol et dans la société, et se prépare mieux des éléments de force pour se constituer, s'il vient à être vaincu. D'ou vient que, dans le Haut-Canada, les Tories, malgré que leurs principes y soient répudiés, reviennent à peu près invariablement tous les quatre ans sur la scène, si ce n'est qu'ayant possédé longtemps le pouvoir, ils ont implanté le Toryisme sur tous les points du pays.

Une bonne administration protège et sauve les institutions qui périssent sous la hache destructive d'un pouvoir ennemi, elle les consolide et les assit sur une base moins destructrice par le temps et par la volonté de l'homme hostile; elle empêche le gaspillage des deniers publics; rétablit l'équilibre dans les éléments sociaux, reconstitue le crédit et la confiance publique, et se met en état de faire des améliorations qui peuvent profiter au pays. Tels sont les bienfaits incalculables que peuvent vous procurer une administration forte et générale dans son principe. Peut-être que de cette manière vous sauverez plus votre nationalité des atteintes du libéralisme que par vos doctrines absurdes. Pour notre part nous n'avons jamais admiré la politique de ceux qui tendaient à détruire et à isoler et, par là même à amoindrir la force nationale. Ils étaient bien peu prévoyants ceux qui conseillaient à nos compatriotes, avant les événements de 1837, de jeter à la face du gouvernement

leurs commissions de milice et de magistrature, parce qu'on les avait arrachées à d'autres. Plus tard on comprit toute l'étendue du mal causé par cette imprudente démarche; car au jour de la tempête politique la magistrature était presque tout entière aux mains d'ennemis acharnés qui la mirent largement à contribution pour satisfaire aux vengeances d'un gouvernement irrité.

Toutes ces considérations dont on ne peut nier la gravité, doivent nous engager à réfléchir sérieusement et à ne pas courir indéfiniment après l'ombre lorsque nous avons une réalité quelque défectueuse qu'elle nous paraisse. Toutes les choses de ce monde sont plus ou moins défectueuses et imparfaites, et pour tout cela on ne les détruit pas, surtout quand on peut les utiliser. C'est dans tous les cas bien mieux que de ne rien avoir ou d'avoir pire.

Journal de Québec.

LES DEUX MANIFESTES.

"Toute division entre les libéraux de toute nuance doit être soigneusement évitée."

"Puisque la majorité des représentants veut encore essayer d'une combinaison qui a été si inefficace depuis quatre ans, RENISSONS-NOUS A CETTE MAJORITÉ; QUE LUI DISSENTIMENT N'EST PAS LE TROUBLE L'UNITÉ DE LEURS EFFORTS."

EXTRAIT DU MANIFESTE DE M. PAPINEAU, du 20 déc. dernier.

Peuple, écoutez bien ce sage conseil, et n'en déviez pas, bien qu'aujourd'hui le même homme vienne vous prêcher une doctrine différente. Quand M. Papineau donnait cet excellent avis à ceux qui le sollicitaient de prendre part aux affaires de l'état, nous le croyions sincère, et tout en pensant que sa réapparition sur la scène politique, avec ses vieilles idées, ne pourrait produire aucun bien, nous étions persuadés qu'il se tiendrait dans les bornes qu'il prescrivait aux autres, qu'il travaillerait à ce que "nul dissentiment ne troublât l'unité des efforts des réformistes." Il faisait entendre par là qu'il donnerait son appui au parti libéral, au parti de la réforme, quel que fût l'arrangement politique qui nous conduirait aux réformes projetées, était bon pour lui. C'était une espèce d'engagement de soutenir une administration libérale que M. Papineau prenait devant le pays et plus spécialement devant les deux comités auxquels il s'adressait: on y voit une promesse en quelque sorte, "d'éviter soigneusement toute division entre les libéraux de toute nuance." Nous avions raison de dire alors qu'il se connaissait, qu'il se jugeait aussi bien que tout autre, puisqu'il croyait devoir hésiter à se rendre à l'invitation de rentrer dans la vie publique. Il se sentait trop faible pour résister à la tentation de la dictature, il se sentait trop orgueilleux pour céder quelque chose de ses idées, pour composer et s'entendre avec ses adversaires, il se sentait trop impatient pour laisser fonctionner sans opposition, un gouvernement populaire; et un mot le reconnaissait chez lui, la vérité de ce vers du chantre de Médée:

"Vires meliora proboque; deteriora sequor."

En effet, il disait dans son manifeste de décembre: "Il faut donc soutenir dans votre comité comme dans tous les autres du pays des candidats qui vous seront connus pour vouloir se rallier à un ministère qui a lutté avec énergie contre le gouvernement Metcalfe et contre sa pratique inconstitutionnelle d'essayer à gouverner par d'autres avis que ceux que vous lui avez donnés le pays." Il faut que vous vous efforciez de reporter les mêmes hommes au pouvoir. "Dans tout ce qu'ils ont fait en chambre, dans les conditions qu'ils ont mises à leur entrée dans le ministère, dans le noble désintéressement avec lequel ils ont remis leurs charges, je les approuve." Qui n'aurait pas cru alors que M. Papineau voulait une constitution libérale, qui fonctionnerait comme il a fonctionné sous sir Charles Bagot, surtout lorsqu'il disait plus haut; l'administration, ou le gouvernement responsable "a, pendant un trop court intervalle, heureusement fonctionné sous sir Charles Bagot, elle a cessé de le faire depuis. Son successeur, bien qu'il ait été son arrière-pensée, écrit qu'il avait antagonisme entre lui et les ministres qui avaient l'appui de la confiance d'une grande majorité des représentants. Ces ministres sentant les intérêts de la colonie lésés résignèrent. La chambre les approuva. C'était le tribunal légitime qui, en première instance, était compétent à décider entre eux et le gouvernement. Il eût dû les rappeler à leur poste. Il ne le fit pas, se mit en collision avec la chambre, et dès lors cessa d'être propre à continuer l'administration du pays, qui dans les élections générales continua le vote d'approbation qu'avait reçu de leurs collègues les ministres résignés. Le pays n'a pas et ne doit pas changer de sentiments."

Nous faisons ces citations pour rappeler aux lecteurs l'admiration que M. Papineau était obligé de montrer en décembre dernier, pour la noble conduite du cabinet de sir Charles Bagot, l'administration La-Fontaine-Baldwin. Il savait qu'alors on ne pouvait être élu qu'à ce titre, dans les comités de St. Maurice et de Huntingdon. Que cet aveu fut sincère ou affecté, ce semblait d'adhésion aux principes libéraux, et toujours servi à faire entrer M. Papineau dans la vie publique et à le faire être dans un comité. Nous ne dirons pas que ceux qui l'ont élu ont eu tort de le faire, son hésitation à se rendre à leur vœux, devait le persuader de sa bonne volonté à défendre leurs intérêts et leur politique. La politique du comité de St. Maurice était, et doit être encore, celle du parti libéral réformiste, il l'avait exprimé dans une assemblée publique, avant les élections générales, par une résolution approuvée par la marche du parti de la réforme, le parti La-Fontaine-Baldwin. C'était là la politique que le comité de St. Maurice offrait à M. Papineau. Y a-t-il été fidèle? Jusqu'aujourd'hui,

nous avons hésité à le dire, nous voulions une preuve bien certaine avant de nous prononcer.

Il n'y a plus de doute, le masque est levé, M. Papineau veut suivre une autre marche que celle du parti libéral, il veut former un autre parti dont il serait le coryphée, le dictateur. Il appelle nos chefs des "politiques profonds comme l'abysses, muets comme la tombe, étouffant les mesures qui naissent dans Québec et dont il ne peut comprendre les vœux." Il prétend que lui seul est à la portée du peuple, que lui seul connaît les intérêts du peuple et est capable de les promouvoir. Nous prouvons cette assertion en référant à son nouveau manifeste publié dans cette feuille. M. Papineau dit aujourd'hui qu'il n'a pas assez de clairvoyance pour deviner les secrets de nos chefs politiques! Serait-il devenu plus aveugle ou moins clairvoyant aujourd'hui qu'au moment des élections générales, où il concevait dans toutes les réformes projetées f serait-il moins clairvoyant que lorsqu'il recommandait de "se rallier à un ministère qui a lutté avec énergie contre le gouverneur Metcalfe, et de répéter les mêmes hommes au pouvoir."

Serait-il moins clairvoyant que lorsqu'il approuvait tout ce qu'ils ont fait en chambre, les conditions qu'ils ont mises à leur entrée dans le ministère, le noble désintéressement avec lequel ils ont remis leurs charges? Il régnait dans tout son dardier écrit un sentiment peu noble, peu patriotique et assurément peu digne de lui. Oui, il est devenu moins clairvoyant, aveuglé qu'il est par un amour propre piqué, une espèce de haine et de jalousie, ou de quelque autre sentiment que nous ne comprenons pas, contre nos hommes d'état qu'il qualifie de jongleurs, d'ambitieux, de politiques profonds comme l'abysses, d'incompréhensibles, d'apathiques, etc. M. Papineau ne comprend pas nos hommes politiques d'aujourd'hui, il ne voit pas leur but! Mais où veut-il en venir lui-même? quel est son but? L'agitation immédiate du rappel de l'Union; mais il sait et dit que sous les circonstances actuelles il ne l'obtiendra pas. Ce serait donc mettre le peuple dans l'agitation et dans le malaise immédiatement pour rien. Ce but là n'est assurément pas assez profond pour n'être pas aperçu, mais qu'y a-t-il plus loin? nous avouerons que le reste n'est plus visible pour nous, au risque de nous faire dire par quelque petit pédant, que de la logique et des principes politiques sont du grec pour nous. Nous découvrons bien d'autres vœux chez M. Papineau, mais comme elles sont toutes personnelles et égoïstes, on nous permettra de nous abstenir.

M. Papineau a tout changé son programme, comme on peut le voir en comparant nos citations du manifeste de décembre avec celui d'aujourd'hui. Nous avons souligné les mots NOLUS DESINTÉRESSEMENT, que M. Papineau admirait alors dans les ministres qui ont résigné leurs charges sous lord Metcalfe, qui ont lutté avec énergie contre ce gouverneur, et contre MM. Viger et Papineau qui le soutenaient de leur influence, nous avons souligné ces mots, disons-nous, pour les faire constater avec la maligne et insidieuse insinuation qu'il y a dans cette phrase du dernier manifeste: "quo l'approuvais-à la détermination qu'avaient prise MM. Viger et Papineau, de donner leur appui à l'administration de lord Metcalfe, puisqu'ils résistaient au ministère plus longtemps que "SE LE SOUHAITAIENT CEUX QUI BRÛLAIENT D'EN VIE ET DE DESIR DE LES REMPLACER." ...

Déterminé aujourd'hui à leur fureur de l'opposition, il se repent d'avoir voulu leur "noble désintéressement" et vient dire au public, par une odieuse contradiction, qu'ils ont lutté, non pour le principe, non pour empêcher "la pratique inconstitutionnelle de lord Metcalfe d'essayer à gouverner par d'autres avis que ceux que vous lui avez donnés le pays." Mais qu'ils auraient lutté pour l'amour des emplois, parce qu'ils brûlaient d'envie et de désir de remplacer M. Viger et Papineau! L'insinuation est d'autant plus odieuse qu'elle est mensongère et qu'elle est lancée dans le public dans la vue de dépopulariser des ministres qui jouissent de sa confiance la plus entière. Tout le parti libéral, qui a pris part à cette lutte, est concerné dans cette attaque. C'est à regret que nous voyons M. Papineau se soulever de la sorte, ternir un nom qu'il eût pu conserver si glorieux dans la vie privée. "Non seulement, disait-il en décembre, je ne désire pas entrer dans la vie publique, mais je désire n'y pas entrer. Je crains de n'y pas faire de bien, quand je diffère sur un point aussi important de ceux avec qui j'ai si longtemps agi de concert, dont je connais, dont je respecte le mouvement à LA PATRIE." En entrant dans la vie publique, tout a changé pour M. Papineau, il ne reconnaît plus, il ne respecte plus le même mouvement de la patrie dans les mêmes hommes chez qui ce noble sentiment était si fort et si respectable en décembre. Aujourd'hui il se sent "des dévils aisés, des apathiques, des politiques profonds comme l'abysses et muets comme la tombe, qui étouffent toutes les mesures qui naissent dans Québec."

En décembre, M. Papineau, disait encore: "Il est donc de stricte justice de lui donner (au ministère libéral) l'occasion de prouver qu'il peut comme il est certain qu'il veut, faire beaucoup de bien. ... Les probabilités sont si grandes que nos amis politiques vont se trouver plus forts dans le prochain parlement qu'ils ne l'étaient numériquement dans le dernier, que je les vois au pouvoir et à l'œuvre. ... S'ils ne réussissent pas, ce sera alors tous ensemble, peuple et représentants, constituants et constitués qu'il n'y aura plus à différer de délibérer sur les moyens d'organiser l'opposition la plus vigoureuse possible, restreinte dans les limites de la légalité." M. Papineau avait donc donné sa parole qu'il ne ferait pas d'opposition au ministère libéral avant de lui avoir lutté, "ce qui est de stricte justice, l'occasion de prouver pendant ce parlement-ci, qu'il peut faire beaucoup de bien." Par malheur il ne peut résister à la manie de l'agitation, il vient dès aujourd'hui déclarer une opposition dans un langage injurieux au parti de la réforme, avant même que les nouveaux ministres aient pu prendre leurs sièges dans l'enceinte parlementaire. C'est inexplicable. M. Papineau manque à sa pa-